

PRIORITÉS MONDIALES

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE CANADIENNE SUR L'ENVIRONNEMENT

• AUTOMNE 1993 •

L'environnement et le commerce À la recherche du développement durable

Les Canadiens ont un certain nombre de priorités en matière d'environnement. Ils veulent de l'air, de l'eau et des sols salubres, et ils se préoccupent des risques que la pollution présente pour la santé humaine. Ils désirent que l'on assure la protection de zones et d'espèces données, et comprennent les avantages qu'il y a à protéger notre environnement à l'échelle mondiale. Mais les Canadiens ont aussi à coeur de protéger et de multiplier les emplois liés à l'industrie canadienne des exportations, et d'intensifier les autres activités économiques qui y sont liées. Ils préconisent par ailleurs, pour ne pas compromettre la capacité des générations futures de satisfaire leurs besoins, une exploitation durable des ressources renouvelables que sont par exemple les sols, le poisson et les forêts.

Il est de plus en plus fréquent que le commerce et les mesures commerciales figurent en bonne place à l'ordre du jour lorsqu'il est question d'environnement. Cette situation a nécessité un examen plus attentif des liens entre politiques commerciales et politiques environnementales. Beaucoup des grands enjeux du Canada en matière d'environnement comportent d'importantes répercussions sur le plan économique. La gestion efficace des stocks de poisson et l'exploitation forestière axée sur le développement durable en constituent des exemples dignes de

mention. Toutefois, comme ces ressources naturelles et les conséquences de leur exploitation débordent les frontières du Canada, il appartient à la communauté internationale de mettre au point collectivement des solutions.

Dans bon nombre de cas, les solutions aux problèmes environnementaux seront d'ordre international. Notre pays est une importante nation commerçante; un bon quart de nos richesses provient du commerce international, et plus de 3 millions d'emplois sont liés aux exportations. La nature de ces solutions revêt un caractère particulièrement important pour le Canada, dont la survie est liée au commerce. De plus, une bonne partie de nos échanges commerciaux font appel à des industries fondées sur l'exploitation des ressources naturelles, et donc ont un lien direct avec l'environnement. Il est fréquent que des groupes environnementaux européens et américains soulèvent des questions concernant les répercussions environnementales de nos pratiques forestières.

Il importe donc que les solutions envisagées tiennent compte aussi bien de nos intérêts environnementaux que commerciaux. Nous devons veiller à ce que les politiques commerciales ne favorisent pas la dégradation de l'environnement et n'entravent pas l'application de mesures environnementales légitimes, et à ce

que les politiques environnementales ne restreignent pas sans raison nos activités commerciales. Pour pouvoir atteindre ce fragile équilibre, nous devons au préalable répondre à plusieurs questions :

Comment nous assurer que le flux des échanges commerciaux n'est pas perturbé inutilement lorsque des gouvernements mettent en oeuvre des programmes comportant des objectifs valables en matière d'environnement? Comment est-il possible de se prémunir contre le protectionnisme dissimulé sous de vagues objectifs environnementaux?

Les règles commerciales actuelles fournissent-elles aux gouvernements, dans une perspective d'intervention multilatérale, la souplesse nécessaire pour résoudre des problèmes environnementaux sérieux? Si ce n'est pas le cas, est-il possible de modifier ces règles sans ouvrir le champ à la mise en place de restrictions commerciales plus nombreuses que ce qui est nécessaire sur le plan de la protection de l'environnement?

Comment aborder les répercussions de la libéralisation des échanges sur l'environnement et sur les échanges commerciaux, dans le cas de pays où les mesures de protection de l'environnement, ou leur application, revêtent un caractère plus ou moins rigoureux?

Suite à la page 7

